L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI, 2 FEVRIER 1893.

Mort de M. J. Rossi.

Hier soir, vers les 5 heures, une foule énorme avait envahi la Cathédrale St-Louis. Dans le sanctuaire, tout l'orchestre de l'Opéra français, sous la direction de M. Lematte. A l'orgue, un grand chœur, dans lequel on remarquait tous les choristes—dames et messieurs—du théâtre de la rue de Bourbon; et, au milieu d'eux, MM. Dethurens, deuxième baryton, et Hourdin, 2e basse de la troupe de M. Mrugé. N'étaient les visages attristés qui se trouvaient là, on se fut cru à une fête carillonnée. Hélas! au lieu de sonner un joyeux carillon, les cloches de l'église métropolitaine ne faisaient entendre qu'un glas funèbre. Rossi, le pauvre J. Rossi était mort subitement à 1 heure du matin, au sortir de la représentation du *Trouvère*, où, comme à l'ordinaire, il avait vaillamment accompli sa tâche. Qui, parmi nous, n'a pas connu Rossi? Il était aimé, estimé de tous. Depuis vingt ans, au moins, on l'avait toujours vu joyeux, actif, travailleur infatigable, rendant à tous des services, partageant sa vie, entre sa famille, son petit magasin de bijouterie, ses églises — il en avait deux ou trois — et son théâtre; toujours chantant, toujours en belle humeur. Il semblait devoir vivre 90 ans; il est mort à 40, terrassé subitement, par un mal que personne ne connaissait, et qui l'a enlevé en moins d'une demi-heure. Longtemps, nous l'avons fréquenté. La nature lui avait donné une des plus jolies voix que nous ayons entendues, et il la prodiguait à tout venant. Jamais, croyons-nous, artiste de second ordre, n'a été plus aimé, plus estimé, plus populaire que lui.

On l'a bien vu, hier, au milieu des regrets universels, dont sa mort était l'objet. Une foule compacte encombrait la cathédrale, à ses obsèques. Les artistes du théâtre lui ont fait, spontanément, de splendides funérailles. C'était un petit, un humble; ils l'ont traité comme un grand seigneur, comme un millionnaire. Ils ont eu cent fois raison.

Rien ne vaut ici-bas le mérite modeste. En Europe, il eut pu se faire, au théâtre, une grande position; il a mieux aimé rester ici, parce qu'il y avait perdu son père, sa mère et une sœur, croyons-nous, tous enlevés par la fièvre jaune, en 1878. Il y est mort à la peine. Qu'il repose en paix; il l'a bien mérité. S'il y a jamais eu un homme dont la mort n'a réveillé aucun mauvais souvenir, c'est bien celui-là.

THEATRE DE L'OPERA.

Il est près de minuit. Nous sortons de la représentation de *Lakmé*, enchanté de l'œuvre, une des plus fines que nous ayons entendues, mais navré de la pauvreté de la salle. Comment une artiste aimée, fêtée, adulée comme Mme Jan-Boyer, n'a-t-elle pu obtenir qu'un aussi piètre bénéfice? C'est à désespérer de tout.

Jamais, du reste, elle n'a mieux chanté; et elle a été très bien secondée par MM. Gluck, Hourdin et Mmes Nazat, Bondues et Léa-Sainti.

Nous recommandons, surtout, aux amateurs le premier et le second actes, tous les deux richissimes d'inspirations mélodiques. Aucun compositeur n'a mieux saisi la couleur locale que Leo Delibes, dans *Lakmé*. Cela rappelle le *Désert*, de Félicien David, et *Carmen*, de Bizet.

Impossible d'en dire davantage aujourd'hui. Nous nous bornons à constater un succès complet, éclatant pour les artistes de la scène, pour l'orchestre, pour le corps de ballet, en général, et pour Mme Rossi, en particulier.

Les choristes, eux-mêmes, cruellement frappés, dans la journée, par la mort subite de leur camarade aimé, J. Rossi, ont vaillamment accompli leur tâche.

—Nous reviendrons sur cet aimable sujet de *Lakmé*, avant la seconde représentation de ce petit chef-d'œuvre.

—Samedi soir, cinquantième et dernière soirée de souscription.

Pour le Bénéfice honoraire de M. Florentin, régisseur général, deuxième représentation de *Lakmé*, que nous pourrions appeler la perle de la saison, si nous n'avions pas eu auparavant *Samson et Dalila*.

—Dimanche, en matinée, et à la demande générale, *Sigurd*, le chef-d'œuvre de Reyer, que l'on n'entendra probablement plus, de longtemps, à la Nouvelle Orléans, pour certaine raison que nous expliquerons plus tard.

Dimanche soir, au bénéfice de Mme Nazat, *La fille de Mme Angot*.

Inutile d'insister sur la valeur de cette opérette, la plus populaire de toutes à la Nouvelle-Orléans.

Lundi, bénéfice de Mlle Bondues, la jeune et sympathique lauréate du Conservatoire de Paris, *Faust*.

On nous annonce pour la semaine prochaine, le bénéfice spécial de Mme Schewyer-Lematte. A cette occasion, on jouera *Norma*. Mme Lematte remplira le rôle de Norma; Mme Jan Boyer, celui d'Adalgisa; M. Raynaud, Pollion.

Très attrayante représentation, comme on le voit.

Aujourd'hui, en matinée, nous le rappelons, en finissant, à nos lecteurs, *Les Cloches de Corneville*, au bénéfice de M. Duvivier.

Ce soir, au bénéfice de M. Chauvreau, le premier baryton de la troupe de grand opéra, *Guillaume Tell* l'opéra populaire par excellence, avec M. Chauvreau, remarquable dans le rôle principal. La partie de ténor est confiée à M. Raynaud, qui y fait merveille.

Grand Opera House.

Le grand succès de la saison, ici et dans tout le Sud: *A Fair Rebel*, pièce militaire et à grand spectacle; sujet essentiellement patriotique. Inutile, d'ailleurs, d'insister sur les mérites d'une œuvre qui attire, tous les soirs, la foule au grand théâtre de la rue du Canal, et fait constamment salle comble. Une semaine fructueuse pour M. Greenwald, le propriétaire du Grand Opera House.

Académie de Musique.

Rien d'amusant comme la pièce intitulée *Tar and Tartar*, que donne, tous les soirs, depuis dimanche, l'Académie de Musique, le théâtre essentiellement populaire de la rue St Charles.

Ce qui en fait le prix surtout, c'est la troupe qui, très bien composée et comptant des sujets d'une rare valeur, en fait ressortir toutes les beautés, toutes les finesses.

Théâtre St-Charles.

Il est réellement fort, très fort, le professeur Carpenter qui fait, en ce moment, courir la foule au Théâtre St-Charles. Nous l'avons vu accomplir de véritables prodiges. Dans tout ce qu'il fait, il n'y a pas l'ombre de charlatanisme. C'est un croyant sincère au magnétisme, et ses prouesses autant que ses dissertations sur le mesmérisme sont de nature à convaincre les plus incrédules. On n'a qu'à gagner à assister aux expériences du Prof. Carpenter; on s'y instruit autant qu'on s'y amuse.

Lili a le sens pratique. On l'avait conduite dans un magasin, afin qu'elle choisit elle-même un jouet.

—Veux-tu ce bébé? lui demanda sa mère.

—Non; pas celui-là.

—Pourquoi? il n'est donc pas assez joli?

—Oui, il est joli, petit'mère, mais il est incassable et il faudrait attendre trop longtemps pour que tu le remplaces!

Antichambre ministérielle.

—Je veux parler au ministre.

—Avez-vous une lettre d'introduction?

—Non, mais avant-hier, je me suis présenté et j'ai pu lui parler tout de suite.

—Oui, mais je n'étais pas de service ce jour-là.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Silvestre Blasini vs Louis Tanet.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans—No 17,154—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au local de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 3me jour de février 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

[illegible] AD. FOSTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

31 jan—3 fév [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 Février 1893.

Indications pour la Louisiane: Averses, vents tournant au nord, avec un cold wave dans la soirée.

Température du 1er février 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	58	13
Midi	72	20
3 P. M.	72	20
6 P. M.	68	18

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Walter D. Livaudais à Mlle Frances C. Ochsner; Manuel Bush à Mlle Mary Hawkins. Aubrey D. Littlejohn à Mlle Eva C. Pinski.

NAISSANCES.—Mmes Albert Boulsse, une fille; John A. Pedarre, une fille; Julius J. Keller, une fille; Julius Bonsky, un garçon; Paul Tussy, un garçon; August Stierwald, une fille.

DÉCÈS—Francis Baumann, 16 ans, 54 rue Austerlitz; Robert Haas, 4 mois, 731 rue Fulton; Mme Thérèse Meier, 40 ans, coin Camp et Valence; Noel Campagne, 18 ans, 733 Carondelet; Mlle Laura Allen, 18 ans, 656 Chartres; Mme Rebecca Tucker 75 ans, 720 ave. Napoléon; Veuve C. M. Tegler, 65 ans, 86 rue Sud Franklin; Patrick J. Léonard, 16 ans, 70 rue Huitième; Lorella M. Jackson, 6 mois, 75 rue Magnolia; Cornelia Johnson, 45 ans, 495 rue Calliope; Charles Brown, 85 ans, 306 rue St-Pierre; Dr James C. Lansing, 60 ans, avenue Londres et Prieur.

Ventes. — Ventes effectuées à la Bourse des Encanteurs:

Par Robinson & Underwood.

Trois lots de terre, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée; sur ces trois lots est située la bâtisse désignée par les Nos 26 à 34 rue Bienville, occupée par la fabrique de B. J. Wolfe & Sons, $31,800.

Deux lots de terre, dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, avec une grande bâtisse en briques, connue comme le No 40 de la rue Perdido, $12,500.

Quatre lots de terre, dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Commerce, New Levee ou South Peters et Girod, avec les améliorations comprenant deux grandes et solides bâtisses en briques, désignées par les Nos 96 et 98 de la rue New Levee ou South Peters, formant le coin Lafayette et New Levee ou South Peters, $9,400.

Un lot de terre, dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Lafayette, Foucher et Girod, et un entrepôt en briques à un étage, $21,100.

Deux lots de terre, dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Julie, Carondelet, St-Joseph et Baronne, avec une résidence double en briques, Nos 205 et 207 rue Carondelet, $8,050.

Deux lots de terre, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Vieille-Levée, Condé ou Chartres, Hôpital et Quartier, avec deux grandes bâtisses en briques à trois étages, Nos 31 et 33 rue Hôpital, $5,200.

Un lot de terre, dans le Deuxième District, sur la rue Hôpital, entre Condé ou Chartres et Vieille-Levée, avec une grande bâtisse en briques à trois étages, No 35 rue Hôpital, $3,025.

Deux lots de terre, dans le faubourg Washington, dans l'ilet No 5, avec deux cottages doubles en bois, Nos 1,000, 1,002, 1,004 et 1,006 rues Royale, $1,500 chacun, $3,000.

Deux lots de choix pour bâtir, dans le même ilet, attenant aux lots ci-dessus dans le fond, $325 chacun, $750.

Un lot de terre numéro un, dans le faubourg Marigny, avec une bâtisse en bois à deux étages (magasin au-dessous) coin Champs-Elysées et Craps ou Bourgogne, $1,975.

Deux lots de terre, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Broad et Dorgenois, avec deux cottages doubles en bois, Nos 514, 514 1/2, 516 et 516 1/2 rue Bienville, $3,150.

Un lot de terre, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Rendon, Douane et l'avenue Hagan, coin Bienville et Rendon, $125.

Sept lots de terre de choix pour bâtir, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Salomon, Napoléon et Conti, faubourg Jackson, $1,415.

Une portion de terre, dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Levée ou Tchoupitoulas et Water, et la moitié indivise des bâtisses et améliorations, $675.

Cinq lots de terre, dans le Premier District, dans l'ilet No 33 borné par les rues Prieur, Johnson, Clio et Calliope, $210.

Un lot de terre, à Carrollton, paroisse Jefferson, maintenant Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Stéphanie ou Stroelitz, Seizième, Monroe et Degnaud ou Léonidas, $275.

Cinq lots de terre, avec bâtisses et améliorations, dans la batture du Premier District, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Levée, Triangle, Delord, Water et Louisa ou Calliope, $8,350.

Board of Audit and Exchange.—Le Board of Audit and Exchange annonce qu'il continuera à échanger, à Baton Rouge, les anciennes obligations 4 pour cent de la Louisiane pour les nouveaux consolidés d'Etat.

L'ouverture des volets en fer.—Voilà bien longtemps que les pompiers se plaignent des inconvénients que leur causent en cas d'incendie, les volets en fer qui ferment les fenêtres de la plupart des immeubles du quartier commerçant, et tout aussi longtemps que les inventeurs cherchent le moyen de les ouvrir facilement du dehors.

Plusieurs inventions ont déjà été faites et mises à l'essai, sans résultat pratique et voici qu'au moment où personne ne semblait plus s'occuper de cette question elle est remise sur le tapis par une invitation adressée au chef des pompiers, à assister à la mise à l'essai d'un nouveau système.

Le signataire de l'invitation était M. Chas. A. Laroque Turgean, l'inventeur qui donnait rendez-vous à 3 heures au No 133 rue du Canal, chez Leopold Levy.

A 3 heures est arrivée en effet une voiture d'échelles qu'attendait le chef O'Connor. A la vue des pompiers, la foule croyant qu'il y avait le feu chez M. Levy, a formé bientôt un rassemblement considérable. Les pompiers appliquant leurs échelles contre l'immeuble, sont montés au troisième étage et en un clin d'œil en ont ouvert les lourds volets.

L'invention est vite expliquée, il s'agit d'une ouverture pratiquée dans un des volets, à portée de la clanche qui les ferme intérieurement. Elle est close par une vitre; on brise la vitre, on passe le bras par l'ouverture et faisant jouer la clanche, les volets s'ouvrent. A moins de les laisser ouverts, il n'y a rien de plus simple que cela.

Police Board.—Le Conseil Municipal nommera les membres du Police Board, qui doivent succéder à ceux dont le terme vient d'expirer, mardi prochain. Ces deux membres sont MM. Drolla et Denis. Celui-ci avait tout d'abord refusé de remplir ses fonctions pendant un second terme, mais il est revenu sur cette décision, posant comme condition que le vote du Conseil par lequel il sera élu devra être unanime.

Sa réélection peut donc être considérée comme certaine, car le Conseil n'a aucune objection à ce que M. Denis continue à remplir un poste auquel on était si anxieux de le voir conservé.

On pense que M. Dunn sera le successeur de M. Drolla.

Mort subite. — M. Rossi, qui a chanté pendant toute la saison dans les chœurs, à l'Opéra Français, est mort subitement hier matin. Il avait chanté mardi soir dans *Le Trouvère* et en rentrant chez lui, il s'est senti indisposé. Quelques instants après, il était mort. On pense qu'il a succombé à une maladie de cœur.

En faveur du juge Moulin.—Le juge Breaux a rendu sa décision en faveur du recorder Moulin, relativement aux poursuites intentées à celui-ci par M. Butler, avocat de district, pour l'empêcher de rendre sa décision dans l'affaire Boulet, disant qu'il n'avait que le droit de renvoyer l'accusé devant la Cour Criminelle.

Cheval emporté.—Hier soir à 4 heures 30, pendant l'inhumation de M. Gernon, au cimetière Greenwood, un cheval attelé à une des voitures composant le cortège, s'est emporté.

La voiture a causé pas mal de dommages dans le cimetière et elle a heurté au passage l'arrière du corbillard, puis a fait collision avec une voiture appartenant à M. McAdams. La violence du choc l'a renversée et un des chevaux a été blessé à une jambe.

La voiture qui a causé tous ces dégâts a été elle-même endommagée pour $150 et le corbillard pour $50. Personne n'a été blessé.

Centenaire de la fondation du diocèse de la Nlle-Orléans.—Le comité chargé de l'organisation de cette célébration qui sera un véritable événement parmi la population catholique de la Nlle-Orléans, est très activement à l'œuvre en ce moment. Le président de ce comité est le Dr C. L. Seemen.

Il a déjà été décidé qu'il y aurait dans la matinée une procession du clergé à laquelle prendront part des délégués de toutes les associations catholiques de la ville. Le service religieux aura lieu à la Cathédrale. Un sermon y sera fait en anglais par l'archevêque Ryan, de Philadelphie, et un en français, par un frère Dominicain.

Deux orchestres accompagneront la procession et ils seront confondus en un seul pendant le mass meeting, qui aura lieu en face de la Cathédrale, qui sera illuminée au gaz ou à l'électricité.

Deux discours seront prononcés, l'un en anglais, l'autre en français; celui-ci par le lieutenant-gouverneur Parlange. Un feu d'artifice sera tiré dans le Square Jackson. Le programme sera complété très prochainement.

Chars électriques.—Une mise à l'essai définitive de la nouvelle voie de Carrollton et des chars électriques qui doivent y faire le trajet de Carrollton à Canal, a eu lieu hier matin à 10 heures. La publication de la nouvelle dans les journaux du matin avait eu pour résultat de mettre tout le monde dans l'attente sur le parcours et principalement rue Baronne, entre Canal et Poydras, où une foule compacte attendait l'arrivée des véhicules.

Ceux ci ont été longuement examinés par les curieux, avec étonnement parce que beaucoup d'entre eux voyaient fonctionner ce système pour la première fois, avec admiration parce que les nouveaux tramways sont vraiment magnifiques, avec satisfaction parce que l'on est heureux qu'ait enfin été introduit en ville un système de transport rapide.

Le départ a eu lieu à 10 heures de l'avenue Carrollton où une foule énorme y assistait. La Compagnie avait mis sept chars sur la ligne. Dans les deux premiers qui étaient réservés aux invités, avaient pris place Mme A. C. Robinson, Mme J. D. Bayrne, E. Langstoff, de la Compagnie Louisiana, Aug. Hausin, électricien, F. C. Rojo, M. Hausin, P. Capdevielle, W. Moseley, A. D. McCown, C. H. Sproule, W. E. Willett, A. L. Abbott, Mme R. Abbott, Mme R. Field, R. Abbott, W. L. Shepard, N. Laudry, président de la People's Bank, W. P. Nicholls, président de la Banque du Commerce, J. Murrill, de la Banque Germania, et M. Hale, de la compagnie de Carrollton.

Le trajet de Carrollton à l'avenue Napoléon a été fait en 15 minutes, et de l'avenue Napoléon à Jackson en 10 minutes, ce qui fait pour le trajet complet jusqu'à Canal une moyenne d'une demi-heure.

Ces nouveaux tramways sont luxueux. Beaucoup plus hauts, plus larges et plus longs que les chars à mules, douze personnes pouvant y prendre place assises de chaque coté. Les sièges sont rembourrés et couverts d'un treillis de jonc; l'intérieur est en bois verni et ressemble beaucoup à celui des wagons des compagnies de chemins de fer.

Les fenêtres sont très larges et munies de stores en tissu de crin qui se roulent et se déroulent au gré du voyageur, remplaçant avantageusement les petits volets de bois. L'éclairage est fourni par cinq lampes électriques incandescentes, dont trois sont réunies au milieu du plafond du char et une à chaque extrémité.

C'est en vain que l'on cherche le *Fare Box* et les cordons de la sonnette.

Le système européen a été en effet adopté par la compagnie, et tandis que sur la plateforme antérieure se tient l'opérateur du moteur chargé seulement de rompre ou de rétablir le circuit pour arrêter et faire partir le char et en régler la vitesse, celle de l'arrière est occupée par un conducteur dont les fonctions sont de veiller à ce que la poulie qui suit le fil conducteur ne le quitte point au détour des rues, de percevoir le prix du trajet, d'enregistrer sur un cadran l'entrée de chaque voyageur et de faire arrêter le char lorsque quelqu'un veut descendre.

On n'a accès au char que par des portes latérales qui sont fermées par des grilles se repliant sur elles-mêmes et destinées à éviter les accidents. Selon la règle établie par la compagnie, on montera dans les chars par la porte de droite et on en descendra par celle de gauche.

Rue Baronne, la plaque tournante qui servait à mettre les chars sur la voie de retour lorsqu'ils étaient arrivés à Canal, a été supprimée et remplacée par un embranchement sur lequel le char s'engage pour reprendre la nouvelle voie sans avoir été changé de bout, le moteur donnant son impulsion au véhicule aussi bien en avant qu'en arrière.

Le trajet s'est accompli hier matin à l'entière satisfaction de la Compagnie. Les chars ayant marché avec les différentes vitesses désirées et ne s'étant arrêtés sur aucun point de la ligne, ce qui prouve que celle ci est bien construite.

Ainsi que nous l'avons dit, 7 chars seulement ont été lancés hier sur la voie. Ils sont venus à Canal et retournés à Carrollton où ils ont de nouveau été remisés, car la Compagnie faute de quelques machines qui lui sont indispensables et qui arriveront dans quelques jours, ne pourra pas commencer immédiatement le service régulier des nouveaux chars.

Lorsqu'elle sera prête, elle en mettra au service du public 50 qui partiront de trois en trois minutes des deux points opposés de la ligne.

Quelques personnes seulement ayant connaissance de l'intention de la compagnie de remiser ses chars à leur arrivée à Carrollton, on en a attendu le retour au coin des rues Baronne et Canal, où pendant une bonne partie de la journée il y a eu un grand rassemblement de curieux dont l'attente a été vaine.

Infanticide.—Vendredi matin, à 3 heures, Adelaide Dubier, servante chez Mme Gustave Pitot, rue Remparts, No 237, a donné naissance à un enfant qu'elle immédiatement jeté dans les lieux d'aisance. Aucune preuve n'ayant pu être relevée contre Adelaide, elle a été seulement accusée de violation de l'ordonnance relative à l'inhumation des corps humains.

Chronique du vol.—Hier soir à 5 heures, un malfaiteur resté inconnu, a pénétré chez Jos. Labizzo, coin Henry Clay avenue et Victor, et a volé dans le tiroir d'une commode, une somme de $63.

—Un charpentier du nom de G. L. Grayson qui tient une boutique au No 14 de la rue Union, a constaté la disparition d'un lot d'outils évalués $28, lesquels lui ont été volés par un nommé Parkhurst dont il a donné le signalement à la police.

Rixe.—Hier matin, à 9 heures, une rixe a eu lieu à la Brooklyn Cooper Shop, entre Thos. Smith et E. Humphrey. Celui-ci a été légèrement blessé d'un coup de couteau par Smith qui s'est enfui. Le blessé est rentré chez lui après avoir reçu les soins nécessaires à l'hôpital.

Menus faits.—Hier soir à 6 heures 45, l'agent Stano a arrêté Salvador Brucado, un Italien de 16 ans demeurant au coin des rues Hôpital et Chartres, qui avait intentionnellement brisé des vitres chez Mlle E. O'Neill, No 275 rue Royale. Il a été écroué au poste de police du troisième precinct.

—Des enfants qui jouaient au coin des rues Bourgogne et Orléans ont renversé un bec de gaz et arraché un conduit. Les habitants du voisinage, craignant de voir se produire une explosion, ont immédiatement notifié la police qui, après avoir temporairement arrêté la fuite, a prévenu la compagnie afin qu'elle fasse les réparations nécessaires.

—Jacob Yaffe alias J. Jaffe, l'individu qui a été arrêté ici pour avoir volé, à Birmingham, Alabama, trois montres en argent et une en or, partira ce matin pour cette ville, sous la garde du député shérif Cole.

Une enseigne notée rue du Temple, à Paris:

A L'OTHELLO.
Fabrique de jalousies.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Lizzie Rivers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,958.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Toby Hart, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

27 janv—27 31 fév5

John H. Weydig vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,749—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Kirsch, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

31 janv—31—fév 4 9

Succession de Mme Elizabeth Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,933—Division C.—Attendu que Frank E. Bernard a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Elizabeth Bernard, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

24janv—28—1 6 fév

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'Affaire du Canal de Panama.

Paris, 1er février—Le Comité d'enquête a siégé hier. M. Waldeck Rousseau a défendu M. Eiffel. Il a dit que les profits attribués à son client étaient fabuleux.

M. Guillemont, membre de la sous-commission nommée pour connaître la source des profits des entrepreneurs, a donné lecture d'un rapport préliminaire dans lequel il dit qu'il ne voit pas comment ils pourront justifier la provenance des 77,700,000 de francs de profits.

Le comité a ajourné après avoir ordonné au sous-comité de poursuivre son enquête.

Le scandale italien.

Rome, 1er février—Sous la direction de M. Ansiti, l'enquête se poursuit au sujet du scandale italien. Plusieurs députés sont compromis, ayant reçu de fortes sommes pour voter en faveur du renouvellement du privilège autorisant les banques à émettre des billets.

Le député Zebri aurait notamment reçu 400,000 lires. On parle de l'arrestation probable de l'ex ministre de l'intérieur Nicotera.

Le Courrier de Naples prétend avoir la preuve que le premier ministre Giolitti, signor Grimaldi ministre des finances, et signor Lacava, ministre du commerce ont tiré des chèques après les élections au profit de plusieurs sénateurs.

La population affirme que Signor Tonglongo avait récemment commandé à une maison de Londres pour $40,000,000 de billets pour couvrir le déficit de la Banque de Rome.

Encore une explosion.

Berlin, 1er février—Une autre explosion de grison vient de se produire, cette fois dans la mine du général Von Blumenthal à Sacklinghausen, Westphalie. 18 mineurs ont été tués et 17 blessés.

Tremblement de terre.

Zante, 1er février—Un violent tremblement de terre a été ressenti ici ce matin à 5 heures 30. On en a compté environ 300 secousses pendant les derniers cinq mois. Beaucoup de maisons ont été détruites et toutes sont fort endommagées. Quelques personnes ont été tuées et beaucoup blessées.

Quelques villages ne sont plus qu'un amoncellement de débris. Les habitants, qui campent dans les rues tant que les secousses continuent, souffrent beaucoup de cette situation.

Athènes, 1er février—M. Turcoing a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Députés, que le tremblement de terre qui a été ressenti hier dans l'île de Zante est la plus violente secousse qui ait jamais ébranlé l'île.

Il a ajouté que tous les villages et la capitale elle-même, Zante, avaient beaucoup souffert.

Londres, 1er février—Une dépêche de Malte annonce que les navires de guerre Comperdown et Dredenough sont partis pour Zante avec des tentes et de la literie pour les victimes du tremblement de terre.

Divorce.

Londres, 1er février—On annonce que le divorce a été accordé à E. Parker Deacon.

Les Etats-Unis en faveur de l'annexion de Hawaï.

Salem, O., 1er février — Les deux branches de la Législature ont adopté des résolutions par lesquelles elles approuvent l'annexion des îles Hawaï aux Etats-Unis.

Indianapolis, Ind., 1er février—Une résolution a été présentée ce matin à la Chambre, dont le but est de recommander aux représentants au Congrès de faire leur possible pour que les Etats-Unis prennent possession de Hawaï, soit par l'annexion ou par l'établissement d'un protectorat, mais dans des conditions qui assureront à sa population la paix et la prospérité. Une résolution semblable a été soumise à la Législature du Tennessee.

Washington, 1er février—Le secrétaire d'Etat Foster a abandonné son projet de voyage à Paris, où il devait se rendre la semaine prochaine comme représentant des Etats Unis pour assister à la réunion du comité d'arbitration de la question de la mer de Behring. Par suite des récents événements on a décidé qu'il était urgent qu'il ne s'absentât pas jusqu'à la fin de son terme.

Les membres du comité d'arbitrage se réuniront toutefois à Paris ainsi qu'ils l'avaient annoncé, mais par suite d'une entente entre les deux gouvernements, ils ajourneront immédiatement pour un mois.

Le sénateur Frye, du Maine, membre du comité des affaires étrangères, dit que depuis longtemps il voit avec regret les autres puissances acquérir des stations maritimes et qu'il est d'avis que les Etats-Unis ne doivent pas laisser échapper l'occasion de prendre possession de celle qui leur est offerte.

"La protestation de l'Angleterre, si toutefois elle se décide à en faire une, serait tout au moins impudente, a dit M. Frye, et j'imagine qu'elle ne sera faite que sous forme d'une note diplomatique à laquelle notre Secrétaire d'Etat répondra en termes diplomatiques aussi. L'Angleterre n'a pas jugé utile de nous consulter lorsqu'elle s'est partagé avec l'Allemagne les îles du Pacifique et je ne vois pas quelle objection elle peut avoir à notre prise de possession de Hawaï, le seul territoire qui reste maintenant dans l'Océan."

Rien n'indique que le nombre des navires des Etats Unis doive être augmenté dans les eaux de Hawaii.

Aucune complication de nature à amener l'effusion du sang n'a été signalé à Honolulu et l'on pense que les matelots du *Boston* suffiront à la protection des intérêts Américains et au maintien de l'ordre.

Le gouvernement ne sera pas toutefois pris au dépourvu et il va ordonner à plusieurs navires de se tenir prêts à prendre la mer.

San Francisco, 1er février—Le *Adams* et le *Ranger* sont à l'ancre à Mare Island, attendant des ordres de Washington. Le commandant du *Monterey* a reçu avis de tenir toutes les munitions prêtes à être expédiées aussitôt que l'ordre en sera donné au cas où cela deviendrait nécessaire.

Vol.

Sacramento, Calif., 1er février—Un vol audacieux a été commis ici hier soir. Un employé de la bijouterie de M. H. Wachhorst, ayant entendu la chute sur le pavé, des débris d'une glace de la vitrine, a levé la tête et a aperçu un individu qui le visait avec son revolver, tandis qu'un autre s'emparait à la devanture de deux plateaux contenant de magnifiques diamants.

Les deux individus ont pris immédiatement la fuite.

Le propriétaire de l'établissement étant en train de souper à l'étage supérieur, l'employé n'a pas osé quitté pour aller le prévenir, laisser sans être surveillée la vitrine qui contenait pour une somme considérable de bijoux, mais l'employé d'un magasin situé vis-à-vis, est venu à son aide et a crié "Au voleur!" et l'un des fuyards, se retournant, lui a tiré un coup de revolver sans l'atteindre.

150 pieds plus loin, les deux voleurs tournaient à l'encoignure de la rue dans une petite allée sombre qui a favorisé leur fuite. Ils portaient tous deux de fausses barbes, et il serait difficile de les reconnaître s'ils étaient arrêtés. Ils ont volé pour environ $8,000 à $10,000 de diamants, ayant emporté les plus gros et les plus beaux parmi ceux qui se trouvaient à l'étalage.

Incendies.

Chicago, 1er février—Le "Chicago Cosmorama," où l'on voyait en une série de tableaux l'exposition de Paris, a été détruit hier soir en partie par le feu. Les tableaux ont été endommagés pour $20,000. On prétend qu'une femme a péri dans les flammes, mais on n'a retrouvé d'elle aucune trace, et on pense que c'est une rumeur mal fondée.

Woodside, L. I., 1er février—La brasserie Woodland a été détruite par un incendie. Dommages $25,000.

Wilkesbarre, Pie, 1er février—Le feu a pris dans une galerie abandonnée de la mine Honeybrook; il brûle depuis quelques jours et la compagnie espère pouvoir l'éteindre bientôt. Le seul danger est qu'il gagne les autres galeries de la mine.

Le Successeur du Juge Lamar.

New York, 1er février—Une dépêche de Washington annonce que le président soumettra probablement avant la fin de la semaine au Sénat, le nom du successeur du juge Lamar. On pense que ce sera un homme du Sud.

L'enquête sur le Panama Canal Co.

Panama, 1er février—L'enquête que se propose de faire le Congrès au sujet des dépenses faites par la American Panama Canal Co., est attendue avec anxiété à Bogota et Panama. Si elle a lieu, on s'attend à des révélations à sensation au sujet des promoteurs de l'entreprise du Canal du Nicaragua.

Indianapolis, Ind., 1er février—Aujourd'hui, au cours d'une conversation avec un correspondant du *News* d'Indianapolis à Terre-Haute, M. W. R. Thompson, ex-président de la American Canal Co., a dit qu'il n'avait connaissance de la corruption d'aucun représentant au Congrès. La seule occasion de corruption peut avoir été fournie par la crainte de l'adoption de la résolution Cross, dont le vote aurait eu pour résultat de mettre fin à l'entreprise, car cette résolution déclarait qu'il était du devoir des Etats Unis de s'opposer à la construction du canal par une puissance étrangère.

Je puis affirmer toutefois qu'on n'a pas profité de cette occasion qui selon moi est la seule qui se soit présentée.

M. Thompson a affirmé qu'il ne pouvait rien dire au sujet des douze millions de francs que De Lesseps prétend avoir été dépensés par la Compagnie Américaine. Il pense toutefois que sur les livres qui sont en possession du secrétaire Colte, de Brooklyn, il sera fait mention de la réception de cette somme et de son emploi.

Il n'est pas passé un dollar entre les mains du comité américain, a dit M. Thompson. Ses membres tiraient sur ceux du comité de Paris pour le paiement de toutes les dépenses causées par l'achat des machines, etc.

Au mois d'octobre dernier, M. Thompson a répondu par écrit et pardevant notaire à quatorze questions qui lui ont été posées par le consul de France à Chicago, sur l'ordre du gouvernement français. Ce document, qui devait être utilisé par le comité d'enquête doit être en ce moment entre ses mains.

Les questions avaient trait surtout à l'achat de la Panama R. R. Co., par la Panama Canal Co., achat que les français prétendaient avoir été conclu à un prix exorbitant.

Washington, 1er février—Le Comité d'enquête s'est réuni aujourd'hui et a demandé par télégraphe à M. Thompson de se présenter samedi ou plus tôt si cela lui est possible, afin d'être interrogé.

Statistique.

New York, 1er février—Le secrétaire de la Chambre de Commerce, M. Geo. Wilson, vient de finir ses statistiques sur le commerce du port, pour l'année finissant le 30 juin 1892.

Le commerce avec l'étranger s'est élevé à $1,061,220,878, et avec les Etats-Unis, à $2,010,341,063, soit une différence de $61,328,243, en faveur de 1891, pour le port de New York et de $135,730,841 pour les Etats-Unis.

Les importations excèdent les exportations pour la ville de New York, de $114,473,888 et pour les Etats Unis, de $178,761,424.

Les navires américains ont importé pour une valeur de $81,452,260 et les navires étrangers pour $491,052,654.

Le City of Pekin.

San Francisco, 1er février.—Le steamer *City of Pekin* est en retard de 8 jours et on n'a pas eu de ses nouvelles depuis son départ de Yokohama.

On dit que ses machines étaient en mauvais état, lorsqu'il est parti pour la Chine, et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, son retard étant vraisemblablement causé par la rupture de sa machine. Il a assez de voiles pour faire 100 milles par jour et tout espoir de le voir rentrer dans le port n'est pas perdu.

Une nouvelle compagnie de téléphone.

Chicago, 1er février—Une nouvelle compagnie de téléphone a fait sa demande d'incorporation au secrétariat de l'Etat de l'Illinois. Son capital est de $80,000,000.

Le projet a été combattu devant la Cour Suprême des Etats-Unis par la compagnie Bell, qui pour la première fois n'a pas eu gain de cause.

La compagnie se propose d'établir un circuit entre New York, Buffalo, Cleveland, Detroit, St Louis, Louisville, Cincinnati, Pittsburg, Philadelphie, Washington et Baltimore, au prix de $10,000,000. Elle se propose d'inaugurer un nouveau système de *switch boards* qui permettra d'établir une communication automatique et de se dispenser des jeunes filles ordinairement chargées de ce travail.

La Compagnie établira aussi un nouveau système de télégraphie par lequel les messages seront écrits par l'expéditeur et le destinataire en recevra un fac-simile.

L'Irlande et le Bill de Home Rule.

New York, 1er février—Après avoir pris connaissance du bill de *Home Rule*, qui va être prochainement soumis au Parlement, les membres de la Ligue Nationale Irlandaise des Etats Unis ont publié une protestation, dans laquelle ils expriment l'opinion que la crise irlandaise touche à la période suprême.

Le bill n'est qu'un long verbiage; il n'a pas été fait pour donner satisfaction aux Irlandais et ses auteurs ne sont même pas certains de pouvoir le faire adopter par le Parlement.

Ce serait une raison pour laisser de nouveau de côté la question Irlandaise.

Même au cas où le bill serait voté, les Irlandais resteront dans l'esclavage à la merci de l'Angleterre qui conserverait le contrôle du Parlement par l'intermédiaire du Lord-Lieutenant qui aurait l'armée sous ses ordres pour faire observer ses volontés.

Les revenus resteraient entre les mains du gouvernement impérial et les juges seraient les instruments du vice-roi.

Tels sont quelques uns des plus frappants résultats de ce bill, qui n'est qu'un trompe-l'œil.

Les membres de la Ligue terminent ainsi leur proclamation:

"Les Irlandais sont-ils tombés assez bas pour subir sans protester une semblable mesure? Nous ne le croyons pas. Nous croyons en l'immortalité de l'esprit national et au désir de la population irlandaise de ne point renoncer à sa nationalité.

Persuadés que le bill Gladstone est insuffisant et qu'aucune mesure, à moins d'être basée sur le principe de l'indépendance, ne satisfera les Irlandais, nous sommes obligés de choisir entre la révolte et la conciliation.

Nous avons assez longtemps fait preuve de patience et une plus longue attente serait une faute. Nous demandons à tous les Irlandais à qui leurs traditions sont toujours chères, l'expression de leur avis au sujet de l'attitude que nous devons prendre.

Nous conseillons la formation de clubs partout où il y a des Irlandais désireux d'améliorer la situation de leur pays. Si notre population dispersée pouvait être groupée en une masse homogène, la rédemption de l'Irlande serait tâche aisée.

Arriver à ce grand résultat est le but que nous ambitionnons d'atteindre, et nous vous demandons de vous joindre à nous pour que la fin de ce siècle voie la réalisation de nos espérances."

Signé: W. V. GANNON, Omaha.
W. LYMAN, New York.

Brûlé vif.

St-Louis, 1er février—Une dépêche spéciale adressée au *Post-Dispatch*, annonce que le nègre W. Dowery qui jeudi dernier avait violé une petite fille de 4 ans, Myrtle Vance, à Paris, Tex., a été attaché à un poteau et brûlé vif, hier, en cette ville.

NOUVELLES DIVERSES.

Madrid, 1er février — La *Gazette officielle* annonce que le roi d'Espagne est atteint de la scarlatine, mais que son état n'inspire aucune crainte à ses médecins.

New York, 1er février—On a admis hier à l'hôpital huit autres malades atteints du typhus et dont on venait de l'hôpital de Bellevue.

Washington, 1er février—Le Sénat a voté les bills de subvention pour l'armée et les fortifications.

Pensée de Fontenelle:

"On a bien raison de dire que les extrêmes se touchent; ainsi ne suffit-il pas de crier: "Au feu!" pour que de tous côtés on apporte de l'eau!"

Balandard a invité des poètes à dîner. Ceux-ci se plaignent qu'on ne boive pas assez.

—Garçon! crie Balandard, je sais ce que désirent ces messieurs. Apportez-leur des verres de douze pieds!

En police correctionnelle. Un récidiviste comparaît.

—Encore vous, feignant! s'écrie le juge.

—Oh! mon président! me reprocher de vous donner de l'ouvrage, quel mauvais exemple pour moi!

Un domestique se présente.

—Alors, entendu. Vous entrerez lundi.

—Oui, monsieur. A moins que, d'ici là, je n'aie sur monsieur de mauvais renseignements.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 3:30am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex. 5 25 pm	Vicksburg Ex. 9:30 am
Baton Rouge accommodation 10:00am	Baton Rouge accommodation 3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 2 Fast Ex. 7:25 am	No 6 Fast Mail 7:45am
No 7 Coast Acc. 9:00am	No 4 Fast Ex. 10:55am
No 1 Lim. Ex. 4:45pm	No 8 Coast Acc. 3:45pm
No 5 Fast Mail 7:15pm	No 3 Lim. Ex. 7:50pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1, Fast Mail 8:10am	No 2, Fast Mail 6:00pm
No 3, Chic. Lim 8:00pm	No 4, Chic. Lim 11:30am
No 25, Local Mail and Express 7:05pm	No 26, Local Mail and Express 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Calif'na Ex 7:00pm	Calif'na Ex 8:15am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St-L. Ex 6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis 8:20pm
Local 10:05am	Local 3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Alexandria Lo'l 5:50pm	Alexandria Lo'l 7:45am
San Antonio 6.45pm	San Antonio 5:00pm
California Ex. 10:55am	California Ex. 9:45am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 9.30am	No 2 Limited 7 20pm
No 5 Fast Line 8:00am	No 6 Fast Line 3:30pm

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Dimanche.

No 9 7:00pm	No 10 8:10am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 8:30am	No 8 4:00pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache 9:25am	Pte-la-Hache 7:00am
" 4:15pm	" 5:00pm
Shell Beach 9:25am	Shell Beach 7:00am
" 4:15pm	" 5:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache 9:25am	Pte-la-Hache 7:15am
" 7:00pm	" 4:00pm
Shell Beach 9:25am	Shell Beach 5:00am
" 7:00pm	" 7:15am
	" 5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger 9:00am	Alger 4:30pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger 5:45pm	Alger 8:00am

Dimanche seulement.

Alger 7:05pm	Alger 8:00am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

DERELICTS, WRECKAGE, &c.

VESSELS.

Dec 12—The derelict schooner Fannie E Wolston was again seen, Dec 12 in lat 34° lon 39°.

Dec 13—Lat 49° 14' lon 14° 32' passed a waterlogged derelict, apparently a Scandinavian barkentine, mizzenmast and bowsprit standing, part of the rigging hanging over the side—De Reyter Bg de Vries. Note—This was perhaps the bark Supreme.

Dec 15, approximately—Lat 30°, lon 40°, passed the derelict schooner Fannie E Wolston, all spars gone, decks awash.—Annie Barrow, Br ss, Gibson.

Dec 1—Lat 51° 07', lon 20° 11', passed close by the derelict bark Cubana, only the mizzen lowermast standing, rudder gone, main hatches open, jurymast, made of a pair of shears, had been rigged forward with a yard across—Catalonia, Br ss, Atkin; Fourth Officer Johness, Observer.

Dec 1—Lat 55° 23', lon 1?° 41', passed the derelict bark Calliope foremast standing, deck open deals washing out—Parisian, Br ss, Ritchie, Third Officer Williams, Observer.

Dec 29—Four masted schooner Mary E H G Dow, which recently grounded on Outer Middle Shoal, near cape Charles, is now reported to be a total wreck.

VIRGINIA.

Jan 1—Four masted schooner Edith Berwin, Am, McBride, from Tampa for Baltimore, with phosphate rock, sank about 6 miles south of smith Island. One man, Engineer Haines, was drowned.

FLORIDA.

Dec 29—Bark London, Br, Ewan, from Pensacola for Rio Janeiro with lumber, recently ran on New Ground Shoal, about 10 miles NE of Rebecca Shoal light, and has become a total wreck.

TEXAS.

Dec 26—Schooner Liberty, of Galveston, has been totally lost near the Rio Grande River.

BUOYS ADRIFT.

Dec. 6—Lat 42° 49', lon 57° 42', passed a small, lead colored barrel buoy with figure 7 in white on each end and staff standing.—Mariposa, Br ss, Agnew; Third officer Sinclair, Observer.

Jan 1—Lat 40° 37', lon 69° 17', passed a drifting buoy, black and white striped, seemed to be a whistling buoy.—Italia, Ger ss, Reuter.

RECENTLY ABANDONED.

Ship Vancouver, Br, Purdy, from St John, N B, for Penarth, became waterlogged and was abandoned Dec 22 in lat 47°, lon 35°. Crew landed at Amsterdam by steamer Chester, Hei, Tolls.

Tern schooner Thomas Boos, lumber laden, was passed, Dec 29, by steamer Wyanoke about 5 miles north of Winter Quarter Shoals, waterlogged and abandoned (Note—This derelict was picked up near Winter Quarter Shoal Light ship and towed into Hampton Roads, Dec 30, by steamer Chas F Mayer, Am, Hand.

Tern schooner James Waples Pouder, Am, lost her main and mizzen-masts and was abandoned in a waterlogged condition, cargo of lumber washing about the deck. Crew taken off Dec 25, about 76 miles E by N from cape Henry, by steamer Yumurri, Am ss, Hansen. This derelict was passed Dec 29, in lat 36° 10', lon 74° 45', by steamer Titania, Br, Nelson.

Tern schooner Mattie E Eaton, Am, from Baltimore for New York, with coal, became waterlogged and otherwise damaged in a gale and abandoned in a sinking condition, Dec 25, about 200 miles SE from cape Henlopen. Crew taken off by schooner Annie S Conant.

Tern schooner Eleanor, Am, McCox, of New York, from Georgetown, S C, for New York, with rosin, turpentine and cotton, became waterlogged in a gale and was abandoned Dec 28, about 35 miles off Topsail Inlet, N C. After setting the vessel on fire, the crew escaped in an open boat.

Bark Petit Bourgeois, Fr, Delo, from Pensacola for Nantes, lost mainmast and rudder and became waterlogged. Was abandoned Dec 23, in lat 29°, lon 43°. All hands were rescued under extreme difficulties by a boat from steamer Yucatan, Br, Highton.

MISCELLANEOUS.

Dec 2—Lat 41° 51', lon 55° 48', passed an American built boat, painted black, about 18 feet long, no name, waterlogged.—Calitro Br ss Second Officer Peidler, Observer.

Dec 11—Lat 51° 47', lon 32° 28', passed some wreckage that looked like part of a ship's deck.—Edwin, Br ss, Matthews; Second Officer Johnson, Observer.

Dec 26—Lat 38° 10', lon 72° 42', passed a quantity of deck gear, water casks, ladder, spars, &c. Dec 30 passed a lot of pine boards 40 miles off Carrituck.—J A Hussey, Br brig, Buchard.

Dec 28—Passed a lot of new boards adrift 50 miles off Winter Quarter Shoal Lightship.—Gurly, Nor ss, Garman.

Dec 31—Lat 37° 03', lon 74° 30', passed a white boat, bottom up, about 12 feet long.—City of Macon, Am, Lewis.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 2 FEVRIER 1893.

Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 P M
Rivière Rouge—DACOTAH, à 5 P M

VENDREDI, 3 FEVRIER 1893

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Bayou Lafourche—ANNA B. ADAMS, à 5 P M

Marchés.

Havane, 1er février—Or espagnol 254 à 254 1/2. Change calme. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 1er FEVRIER 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (am) Wanderer, Rivers, Puerto Cortes via Cienfuegos.
Steamship am Louisiana, Gager, New York.
Steamship (am) El Norte, Hawthorn, New York.
Steamship ang Thea Melville, Marwick, Galveston, sur lest.

ARRIVÉS.

Steamship (am) Aransas, Mouton, Havane, via Key West.
Steamship ang Epworth, Isangler, St-Vincent Cape de Verde, sur lest.
Steamship (am) El Mar, Grant, New York.
Steamship (all) Markomannia, Magin, Hambourg, via Boston.
Steamship norv Breiford, Berg, Bocas del Toro
Barque ital Restituta Madre, Parascandola, Naples.

BATEAUX A VAPEUR.

Anna B Adams, Wood, Alexandria.
Kentana, Bolton, Bas du Fleuve.
Natchez, Leathers, Carrollton.
Ouachita, Cooley, Monroe.
Hallette, White, Shreveport.
U. S. Snagboat Horatio G Wright, Burch, St-Louis.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Anerley	....	3e dist. 30
Alava	Havre	4e dist. 40
Abana	Brême	Elevator
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Beeswing	....	Point
Ciudad de Barcelona	Barcelone	1er dist. 21
Coomassie	Havre	rue 1re
Chantrey	Liverpool	1er dist. 21
Cilurnum	Anvers	Elevator
Donau	Donau	4e dist. 45
Darien	Havre	1er dist. 38
El Paso	New York	Alger
El Norte	New York	Alger
Excelsior	New York	Alger
Efficient	Gênes	1er dist. 31
European	Brême	1er dist. 21
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Glendower	Rotterdam	Elevator
Goldsworthy	En réparation	3e dist. 31
Hispania	Port Limon	1er dist. 15
Hugo	Liverpool	Westwego
Inchlonga	Hambourg	Gretna
Iona	Brême	4e dist. 43
Jos. Oteri, Jr	Bocas del Toro	1er dist. 15
Kaffir Prince	Gênes	rue 4e
Louisiana	New York	2e dist. 8
Leonora	Liverpool	3e dist. 27
Nicaragua	Bluefields	1er dist. 15
Nigretia	Havre et Londres	4e dist. 48
Norse King	Brême	4e dist. 40
Parkfield	Havre	Gretna
Pendarvis	U K or Continent	Elevator
Professor Morse	Honduras	1er dist. 14
Peveril	Havre	4e dist. 44
Red Sea	Havre	4e dist. 44
Rover	Rosian	1er dist. 14
Stillwater	Belize	3e dist 30
Samoa	Liverpool	rue 6e
S Oteri	Laid up	1er dist. 15
Thea Melville	Galveston	1er dist. 13
Tregenna	U K or Continent	Elevator
Vera Cruz	Mexico	Alger
Vesta	Liverpool	2e dist. 10
Whitney	Havane	Alger
Wanderer	Puerto Cortes	3e dist. 30
Washington	Bocas del Toro	1er dist. 14
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
NAVIRES.		
Roland	Russie	rue 2e
Sirius	Russie	rue 2e
BARQUES.		
Arcangelo Padre		3e dist. 26
Anna Maria d'Abundo	Almeria	1er dist. 32
Duisburg	Dublin	Point
Nanny	Oporto	rue 2e
Pippo	Portugal	rue 1re
GOELETTES.		
Anna E Kranz	Pensacola	1er dist. 27
Robt T Clare		6e dist
C W Jones	Grand Caillou	2e dist. 7
E J Pendleton	Boston	1er dist. 15
Hattie G McBuck	Coatzacoalcos	3e dist. 31
Robt Ruff		6e dist
Santo Oteri	Ruatan	1er dist. 12

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK
Steamship El Dorado, Byrne .... parti 28 janv
Steamship Knickerbocker, Halsey .. parti 28 janv
Steamship El Mar, Grant .... parti 26 janv

BALTIMORE
Steamship Naples, Harrison ... expédiés 18 janv

BOSTON
Steamship Markomannia, Magin .. parti 22 janv

LIVERPOOL
Steamship Yucatan, Highton ..... parti 1a janv
Steamship Orion, Lang .... parti 14 janv
Steamship Costa Rican, Alexander parti 12 janv
Steamship Governor, Jackson ...... parti 7 janv
Steamship Engineer, Wood ...... parti 29 déc
Steamship Floridian, King .... parti 29 déc
Steamship Cuban, Coward ...... parti 17 déc
Barque Glen Grant, England ...... partie 9 nov
Barque Oceana, Shand .... partie 17 nov

LONDRES
Steamship Loango .... parti 19 janv

ANVERS
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille, parti 31 déc

BORDEAUX
Steamship Dupuy de Lome Dechaille parti 9 janv

GÊNES
Steamship Duke of York .... parti 21 janv
Barque Concettina, Crescuolo ...... partie 1er nov
Barque Unione, Galatola .... partie 20 oct

BREMERHAVEN
Navire Stephan, Kohlman .... parti 3 déc

BAHIA
Barque Melanna, Trivold .... partie 28 déc

SWANSEA
Steamship Amethyst, Kramer ...... parti 17 janv

PALERME
Steamship North Erin, Williams .. parti 14 janv

MADEIRE
Steamship Pendarvis, Richards .... parti 5 janv

WATERFORD
Barque Consiglia Galatola .... partie 28 nov

ST-VINCENT, CAP DE VERDE.
Steamship Epworth, Isangler .... parti 12 janv
Steamship Dunstry .... parti 16 janv

LAS PALMAS.
Steamship Thordiss, Tendale .... parti 16 janv

RIO DE JANEIRO
Barque Agnes, Searce .... partie 19 déc

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pelegne.
615 Casernes des Etats-Unis
[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil à la Brasserie Algiers.

Matt. D. Logan versus la Compagnie de la Brasserie Algiers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,287.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 février 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

A la Brasserie Algiers, sur la rue Decatur, entre Jefferson et Madison, Alger—

Un lot de machines, chaudières, réservoirs, glacière, cooliers, hoses, barillets, brouettes et autres propriétés diverses, etc., qui se trouvent dans le dit local. Aussi, 13 chevaux, 2 wagons, un lot de harnais et un lot de meubles de bureau, coffre-fort en fer, etc. Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24jan—24 30 fév3 6

CHARTE

—DE LA—

Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent tout le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans), elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation des corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et conventions qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANTS' INSURANCE COMPANY, son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation, ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix neuf ans à partir de la présente date, de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice, d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles; d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans," dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite Merchants' Mutual Insurance Company, dûment remis et retournés à cette Compagnie, de conclure des emprunts d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers, directeurs, administrateurs agents et employés, de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation, de modifier et d'amender à son gré les dits règlements, d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Son but et son objet sont par les présentes indiqués expressément comme suit

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles, meubles des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le fret des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces, lingots, commissions, profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte, et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.

3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands le dit Conseil de Direction de cette Compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300,000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Les dites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair par le Conseil de Direction, en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation, seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires, qui sera lieu au bureau de la Compagnie après dix jours d'avis au préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne, ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parvient pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aura lieu dès que cela serait possible après un avis de 10 jours préalablement dans les journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé, modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoqués dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec l'assentiment des trois quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds capital en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur des actions de stock qu'il possède, une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, en par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées, et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des dits commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894 ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A. Shakespeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Magi, John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. B. Bofinger; avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle Orléans le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture eût été dûment faite.

(Original signé):
H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL.
R. A. TICHENOR.
GEO. C. PREOT, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands a été dûment enregistré ce jour dans le livre 488, folio —

Nouvelle-Orléans, Lne., 11 janvier 1893.

[Signé] GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands et du certificat d'enregistrement là dessus endossé, maintenant enregistrés dans les archives courantes de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1893.

{SCEAU} GEORGE C. PREOT, Notaire Public.

15 janv—5 fév 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 37,637—Division C—Raffaele Romano et Pascal Guerriero, individuellement et comme membres de la raison sociale de Romano et Guerriero vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Raffaele Romano et Pascal Guerriero individuellement et comme membres de la raison sociale de Romano et Guerriero soit acceptée au bénéfice de leurs créanciers, qu'une réunion des dits créanciers des insolvables ci dessus soit tenue après les annonces et notifications requises par la loi, pardevant Antoine Doriocourt, notaire le 30me jour de janvier 1893, à la Nouvelle-Orléans afin de délibérer sur les affaires des dits insolvables, et que H. R. Pincklage soit appointé syndic provisoire dans cette affaire après avoir fourni un cautionnement de douze mille cent ($12,100) dollars comme garantie d'un accomplissement fidèle de ses devoirs; que B. T. Waldo, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de ces insolvables, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1892.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

27 déc—27 au 30 janv